Dixième année — N° 363 | On s'abonne au Bureau du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS, et dans tous les Bureaux de Poste | SAMEDI 27 NOVEMBRE 1915

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement
TÉLÉPHONE : PASSY 46-11
ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-Fondatrice :
Jane MISME
ABONNEMENTS
FRANCE. . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement
ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.
La directrice reçoit le mercredi après-midi de 3 à 6 heures.

Un autre Danger

Si l'on se borne à juger la situation intérieure du pays d'après la lecture des journaux, on est porté à s'imaginer qu'un progrès immense est d'ores et déjà accompli dans la condition féminine. Les sociétés qui jusqu'ici se sont fondées pour l'amélioration morale et matérielle du sort de la femme semblent n'avoir plus qu'à se dissoudre, leur but étant pleinement atteint. De toute part l'estime publique monte vers la méprisée de jadis, jouet ou servante, « courtisane ou ménagère ». Et partout les portes du Travail, si durement closes, s'ouvrent pour elle. Les femmes jugées désormais capables de se conduire vont être aussi mises à même de se suffire; les lois ne tarderont pas à consacrer leur libération morale et économique, récompense de leurs mérites de guerre. La cause féministe est gagnée sur toute la ligne.

On se tromperait dangereusement en se berçant de cette illusion.

Nous espérons bien que, le moment venu, le gouvernement fera Soit envers les Françaises comme elles auront fait le leur envers la France. Et il est incontestable que une foule de gages pour nouveaux leur seront offerts. Cela ne signifie nullement que le préjugé dont elles ont souffert, et le monde entier avec elles, soit définitivement vaincu et tous ses effets abolis. Il suffit de regarder autour de soi pour reconnaître que, dans une foule d'esprits masculins ou féminins, la femme n'a point conquis l'égalité avec l'homme; et que, si dans le domaine du travail on l'accueille plus largement, elle y reste tenue en infériorité.

Il existe en ces affreux jours des hommes capables de continuer contre les travailleuses leur guerre ouverte ou sournoise de concurrents apeurés, et d'ailleurs, c'est hélas ! trop peu. Mais le mal le plus grand n'est point là : la patience, l'énergie des femmes, la force des choses finiront par mettre à la raison ces tristes énergumènes. Le plus grand écueil de la situation féminine se trouve dans la lente évolution qui les appelle, de jour en jour davantage, au travail professionnel.

On a pu lire comment que M. Albert Thomas, ministre des munitions, assure que les ouvrières des manufactures de l'Etat reçoivent un salaire égal à celui des ouvriers. Combien de patrons, et l'Etat lui-même en d'autres domaines, pourraient se vanter de les payer moins que les femmes qu'ils appellent à remplacer des hommes. Le fait est immense. La situation féminine ne sera nullement améliorée dans son ensemble du fait qu'un plus grand nombre de femmes exerceront un travail payé mais payé au-dessous de son prix. Et la crise ancienne qui trouble la vie économique s'aggravera seulement. Les sociétés modernes souffrent, souffrent parce que le travail, malgré le progrès, reste pauvre, payé à peu près partout insuffisamment payé. Qu'adviendra-t-il si l'emploi en masse des femmes occasionne un abaissement général des salaires.

Nous avons parlé du « Comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme », qui s'est fondé récemment pour parer à ce malheur. Un certain nombre de corporations, et parmi elles certaines des plus hostiles jusqu'ici au travail féminin, ont vu le danger, et nous avons publié déjà certains documents de leur propagande. En voici un, le plus caractéristique de tous, peut-être, et qui expose excellemment la chose. C'est une circulaire du Comité intersyndical aux groupements corporatifs de toute la France.

Camarades, ouvriers et employés,

La main d'œuvre masculine, par suite des circonstances actuelles, se fait de plus en plus rare. De tous côtés, on fait appel aux femmes. Que sera-ce lorsqu'après la cessation des hostilités, le travail reprendra et qu'il y aura tant de vides à combler.

L'heure n'est pas à la discussion du grand principe : la femme doit-elle ou ne doit-elle pas pénétrer dans certains emplois jusqu'ici réservés aux hommes ?

Il serait perdre un temps précieux.

Examinons plutôt les faits pour en tirer une règle de conduite.

Quand les femmes ont pénétré dans des branches d'industries qui leur étaient fermées auparavant, on a jusqu'ici, presque toujours constaté un abaissement des salaires.

Pour y parer, quelques organisations ont pris le parti d'interdire aux femmes l'entrée de leur profession. Contentons-nous de constater l'insuffisance d'une mesure de cet ordre dans les circonstances actuelles.

En effet, quand les employeurs ne trouveront plus le nombre d'hommes nécessaires pour exécuter leur travail, quelle est la puissance qui parviendra à les empêcher d'avoir recours à la main d'œuvre féminine.

Devons-nous pour cela, courir le risque de voir baisser le niveau des salaires sans rien tenter. Non, certes.

Une seule mesure peut, en tenant compte des conditions générales actuelles, sauvegarder des intérêts qui sont les intérêts de tous : hommes et femmes. C'est la réalisation du principe « A travail égal salaire égal ».

Si une femme est appelée à remplacer un homme *exigez que son emploi ne permette pas au patron de réaliser un bénéfice supplémentaire.* Autrement qu'arrivera-t-il quand les conditions normales du travail devront être rétablies ?... Et qu'aucun de vous ne se fie à la difficulté que pourrait offrir son métier pour une femme. Bien peu de travaux leur sont pratiquement inaccessibles. On voit, dans de nombreuses régions, des femmes employées aux plus dures besognes des travaux du bâtiment, en apparence les moins praticables pour elles.

Camarades, *un grave danger nous menace, ce ne sera pas trop de toutes nos activités groupées pour le conjurer.*

Organisons en commun sans tarder une énergique campagne par le tract, la conférence, la propagande individuelle.

Ce n'est que par une action intersyndicale coordonnée que nous pourrons triompher.

Camarades, votre devoir est de nous seconder dans cette tâche particulièrement difficile.

Si vous êtes directement menacés, il y va de votre intérêt, si vous croyez ne pas l'être, agissez par esprit de solidarité.

N'oubliez pas d'ailleurs que la moindre atteinte aux salaires des uns se répercute sur ceux des autres.

La Commission Exécutive.

Fédérations : Habillement, Livre, Lithographie, Spectacle, Syndicats : Ouvriers et employées de l'A. P., Inspecteurs, Boulangers, Chemiserie-Lingerie, National des Chemins de fer, Chapellerie, Habillement, Impression typographique, Lithographies, Typographie parisienne, Voyageurs et représentants, Passementerie, Brosserie et parties similaires, Dessinateurs, Personnels du Gaz, Tapissiers, Instituteurs libres, sténo-dactylographes, Mécaniciens, Accessoiristes, Bâtiment, Lainiers-peigneurs-retordeurs, Photograveurs.

On le voit, la liste est imposante déjà des travailleurs assez intelligents pour comprendre l'inutilité de toute opposition à l'entrée des femmes dans leur état. Il a fallu pour leur ouvrir les yeux le cataclysme qui décime les hommes. Rien des raisons auraient pu les persuader plus tôt que, de tout temps, leur hostilité au travail féminin fut une faute. En le repoussant, ils ont contribué à le déprécier.

C'est aux femmes ici que nous devons dire et répéter que désormais elles seront coupables d'accepter les prix avilis que l'Etat lui-même ne craint point de leur offrir. Par malheur, le fait que beaucoup d'entre elles seront pourvues d'une pension accroît les chances du funeste salaire d'appoint.

Il faut y veiller.

JANE MISME.

Le droit des Femmes à la Tutelle

L'*Union fraternelle des femmes* annonce sa prochaine séance consacrée à la Tutelle des Femmes pour le dimanche 5 *décembre* et non le 12 à 2 h. 1/2, au *Musée social*, 5 *rue Las Cases*. M. le sénateur Guillier et M. le député Viollette sont au nombre des orateurs inscrits.

L'U. F. F. prie les présidents des sociétés féministes qui ne l'ont déjà fait, de se joindre à elle pour signer le vœu suivant qui sera déposé sur le bureau du Sénat en aviser la Présidente, Mme Hammer, 22, rue Blanche.

Les sociétés considérant :

« Qu'il importe de leur donner au « plus tôt, toutes les compensations « morales et économiques auxquelles « la loi leur donne droit ;

« Que la plus urgente de toutes, est l'admission de la femme au rôle de tutrice. »

Emettent le vœu :

« QUE LE SENAT VOTE, DANS LE « PLUS BREF DÉLAI, LA LOI SUR « LA TUTELLE DES FEMMES ET « SUR LES CONSEILS DE FA- « MILLE. »

N. B. — Mme de Witt-Schlumberger a soumis ce vœu aux membres de l'U. F. S. F., réunis le dimanche 14 novembre. Il a été voté à l'unanimité.

Huit autres sociétés l'ont également adoptée.

Voici le programme de la réunion du 5 décembre :

Séance du 5 décembre à 2 h. 1/2 au Musée social : *La tutelle des Femmes et les Conseils de Famille.*

1° Exposé du projet de loi par M. Maurice Viollette, avocat à la Cour, député d'Eure et Loir.

2° De quelques amendements. Du vote prochain de la loi, par M. Pierre Guillier, sénateur de la Dordogne.

3° Pourquoi les femmes doivent devenir tutrices par Mme Pichon-Landry, présidente de la section de législation du Conseil national des femmes.

Nous comptons sur nos lectrices pour assurer le succès de cette manifestation, que nous voudrions grandiose et imposante.

Nous leur demandons instamment de s'y associer par leur présence, de la faire connaître autour d'elles et d'y convier le plus grand nombre de leurs amis.

On peut louer dès à présent au Trocadéro, à la Ligue des Droits de l'Homme, 1, rue Jacob ; à la Croix Rouge anglaise, 28, avenue d'Iena ; chez M. Durand, éditeur, 4, place de la Madeleine.

Prix des places : loges, 5 fr. la place ; orchestre, 4 fr. ; parquet, 3 fr. ; balcon, 2 fr. ; amphithéâtre, 1 fr. ; tribunes, 0 fr. 50.

Manifestation en l'honneur de Miss Cavell

Salle des Fêtes du Trocadéro
Dimanche 28 novembre 1915, à 2 heures

La Ligue des Droits de l'Homme organise, dans la Salle des Fêtes du Trocadéro, le dimanche 28 novembre, à 2 heures, sous la présidence de M. Painlevé, Membre du Comité Central de la Ligue, Ministre de l'Instruction publique, une grande manifestation en l'honneur de Miss Cavell.

M. Ferdinand Buisson, Mme Séverine et M. Painlevé y prendront la parole.

Les discours seront suivis d'une partie artistique appropriée à la manifestation. Le programme comprendra notamment : la *Marche funèbre*, de Chopin, exécutée au grand orgue; l'*Elégie*, de Fauré (ces deux œuvres servant de thème à une scène funèbre de style antique ; — le *Requiem*, de Verdi; — des poèmes inédits; — des scènes d'*Iphigénie en Tauride* et d'*Orphée* (Gluck) ; — quelques fragments des *Béatitudes* (César Franck).

Les organisateurs se sont assuré le concours des plus grands artistes des théâtres nationaux, des chœurs de l'Association du Chant choral, sous la direction de M. Büsser, chef d'orchestre de l'Opéra, des élèves instrumentistes et chanteurs du Conservatoire National, sous la direction de M. Vincent d'Indy.

Réponse de Mrs Cavell
à Mme de Witt-Schlumberger

Nous avons publié dans le dernier numéro une lettre de l'Union Française pour le suffrage des femmes à la mère de Miss Cavell. Voici la réponse que reçoit la Présidente de l'U. F. S. F.

UPTON HOUSE
Henle-yon-Thames
Novembre 19 — 1915 Angleterre

Madame,

Je viens de recevoir votre honorée du huit novembre. J'en suis vivement touchée. Je vous remercie de tout cœur pour la part bien vive que vous prenez dans mon pénible malheur.

Veuillez recevoir, Madame la Présidente, toute ma reconnaissance et veuillez transmettre mes remerciements à tous les membres de la société.

Recevez mes salutations sincères,

L. S. CAVELL.

LES AVOCATS PENDANT LA GUERRE

Qui ne travaille, à l'heure actuelle, qui ne dépense son activité afin de remédier à tous les maux causés par la guerre ? Depuis la simple jeune fille épanchant dans ses lettres tous les tendres sentiments que son instinct lui dicte, avec une science si merveilleuse des mots qui apaisent, consolent et encouragent, jusqu'à la doctoresse, devenue « major », qui au sein même du carnage, panse et soigne les mutilés; sans oublier toutes les sociétés féminines, ni les femmes seules qui, journellement tricotent, taillent, cousent, etc., toutes les femmes de France sont unies dans le désir de se dévouer.

A part de ceux qui leur sont chers, de ceux qu'elles ont donnés, avec un déchirement de tout leur être... que leur coûte le don d'elles-mêmes !...

Au Palais de Justice aussi l'on travaille : toutes les avocates ne sont pas là : quelques-unes sont restées au foyer, retenues par les douloureuses blessures du cœur ; d'autres sont engagées dans le régiment blanc des infirmières; il en est une qui se trouve dans la région envahie; une autre encore, et bien connue, Mme Maria Vérone, a installé un ouvroir à Montmartre et si elle a fermé le Code, son éloquence persuasive lui sert encore à bercer d'espoir les femmes et les mères que l'œuvre bienfaisante qu'elle a créée, arrache à la misère. Elle paraît quelquefois à la barre, et n'a pas refusé son concours à la Commission supérieure des allocations militaires.

Un grand nombre d'avocates se rend chaque jour au Palais où le travail ne manque pas. Quelques-unes siègent au bureau des Consultations gratuites qui est ouvert quotidiennement au secrétariat de l'Ordre des Avocats, et le défilé de ceux qui viennent y chercher un conseil dure souvent plusieurs heures. Le matin déjà dans notre cabinet, de nombreuses « locataires » du quartier sont venues demander une explication des décrets concernant le moratorium des loyers. Dans quelques œuvres privées, les avocates sont aussi appelées à donner des consultations.

De même le ministère de l'Intérieur a fait appel à la bonne volonté de quelques avocates, pour remplir le rôle de rapporteur à la Commission supérieure des allocations, et les dossiers sont nombreux; on en examine 50 par semaine, en moyenne.

Mais c'est surtout au Conseil de guerre que nous pouvons satisfaire notre activité: trois conseils siègent chaque jour et les audiences commencées vers midi se terminent souvent à 7 heures du soir; les vacances y sont inconnues, et depuis le mois d'août 1914, on juge environ une dizaine de prévenus par jour, dans chaque conseil. Les femmes sont accourues tout de suite à la défense des soldats, avec crainte un peu, au début, — le code militaire est si rigoureux, — mais l'intelligente bonté des membres du Conseil nous a rassurées; toutes les causes ne méritent pas la peine de mort!

La plaidoirie doit être courte et énergique, la pitié naît vite au récit des circonstances parfois émouvantes qui entourent la cause. Les raisons qui ont poussé le soldat à mal agir sont presque toujours excusables, et il y a très peu de mauvais soldats. Le vrai déserteur est une rareté, presque toujours l'absence a pour cause une raison sentimentale qui inclinerait à l'acquittement s'il ne fallait avant tout, maintenir l'exemple de la discipline. Le bénéfice de l'envoi au front, suspendant l'exécution de la peine, permet à ceux qui en sont dignes, de racheter leur faute dans la bataille.

En dehors des Conseils de guerre, les assises, la correctionnelle siègent encore, les divorces et les accidents du travail sont assez nombreux, et l'enfance coupable demande toujours des défenseurs.

Depuis la guerre, les prestations de serment sont rares; peu de jeunes gens sont venus demander leur inscription au stage! Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses; quatre ont débuté l'hiver dernier, et une nouvelle avocate vient d'être inscrite il y a trois semaines.

Ainsi les avocates ont trouvé dans leur profession même un moyen de servir le pays; — mais combien est triste toute œuvre qui s'exécute à quelques kilomètres du canon, pour celles qui ont appris que le Droit et la Justice sont choses sacrées, et qui avaient rêvé de paix universelle !

AGATHE DYVRANDE,
Docteur en Droit,
Avocat à la Cour d'Appel.

Souvenirs d'une Propagandiste en Roumanie

Dans son numéro du 6 novembre, *La Française* a bien voulu parler de la campagne francophile que je fis pendant les quelques mois que je restai en Roumanie.

Je tiens à dire que, malgré l'intérêt capital de cette campagne, je ne négligeai pas la cause féministe et que je la servis par la parole, par la plume, en toutes occasions.

Je sais bien que cette question ne peut être mise en première ligne en ce moment. Nous ne devrons prétendre à notre libération qu'après celle du territoire lâchement envahi ; nous ne devrons revendiquer nos droits qu'après le triomphe du Droit sur la barbarie. Mais aurons-nous besoin de revendiquer quoi que ce soit ? Les femmes n'auront-elles pas prouvé, par leurs actes, que, si elles n'ont pu défendre le pays, fusil en mains, elles l'auront servi quand même.

Je pense que la victoire du féminisme suivra de près la grande victoire, et nous élargirons notre champ d'action dès que France aura retrouvé sa frontière naturelle et anéanti l'oppresseur.

La Roumanie ne suivra pas aussi facilement ni aussi vite, l'exemple de la France, quant aux progrès du féminisme. N'est-elle pas habituée aux hésitations, aux tergiversations, qui ne l'empêcheront pas — j'en ai la conviction — d'unir son action à celle des Alliés. L'attente aura été longue pour des raisons que je ne puis dire ici, mais elle n'aura pas été vaine et il en sera de même du féminisme.

Dans ce pays civilisé qu'est la Roumanie, il est surprenant de voir combien la question du féminisme paraît révolutionnaire.

On a accepté difficilement les femmes docteurs, on a rejeté les femes avocates.

J'eus l'occasion d'écrire à ce sujet un article il y a quelques mois dans « La Roumanie », lorsque Mme Elfa Negruzzi perdit le procès par lequel elle revendiquait le droit d'exercer une profession dont elle possède tous les titres et toutes les aptitudes. J'étais heureuse de pouvoir donner aux Roumains l'exemple des succès de nos avocates parisiennes.

Je venais précisément de lire dans les journaux français l'acquittement par le Conseil de guerre de deux de nos « poilus ».

L'un, le dragon Estèbe, était accusé d'avoir, à plusieurs reprises, dérobé quelques tranches de viande à son profit.

Le fait pouvait être grave. Mais, aussi habilement que spirituellement, Mlle Germaine Picard rétablit les choses en leurs justes proportions.

Et il fut acquitté !

L'autre, le soldat Bourguignon, comparaissait pour désertion et ivresse. Déserteur, non! Bourguignon ne l'est pas volontairement, plaidait excellemment Mlle Mercier, pas plus qu'il n'était ivre quand les agents sont intervenus.

Et il fut acquitté!

Les Roumains devront attendre la décision du Parlement, — et il n'hésitera pas, — pour voir la femme roumaine porter la toge !

Quand, en France, leur disais-je alors Hélène Chauvin fut reçue avocat, il n'y avait pas encore de loi, — elle fut faite depuis, — et tous les intellectuels se réjouirent de ce succès féministe !

Actuellement, le Parlement a mieux à faire qu'à s'occuper de cette question ; et je ne désespère pas de voir un jour, en ce pays de race latine, tout comme en France, la femme tenir le rang auquel elle a droit.

Du reste, la Roumanie qui possède tant de femmes de valeur : médecins, professeurs, journalistes, n'a-t-elle pas été en partie gouvernée par des femmes. La reine Carmen Sylva a été très populaire, et la reine Marie marche sur ses glorieuses traces. Peintre, poète, comme sa tante, elle vient d'écrire le *Rêveur des Rêves* et a en préparation « *Le Feu dans ses cendres* ».

J'ai pu admirer le charme de cette reine roumaine, de naissance anglaise, au cœur très français, dans une audience qu'elle a bien voulu m'accorder.

Le monde entier sait — le portrait des Souverains étant dans toutes les publications — que la Reine Marie de Roumanie est la plus belle de toutes les Reines, comme les jeunes Princesses Elisabeth, Marie et Ileana sont les plus jolies des princesses !

Ne personnifie-t-elle pas aussi la Bonté, la Charité ? Il n'est pas une œuvre utile en Roumanie à laquelle elle ne s'intéresse.

C'est ainsi que la Société « Les Amis des Aveugles » a pu faire et fera de grandes et belles choses !

Le jour où naguère, avec un courage digne des grandes héroïnes de l'Histoire, elle alla elle-même soigner les soldats atteints du choléra, l'amour des Roumains pour celle qui allait être leur Reine fut à son apogée et définitif.

Peut-on lui rendre un plus bel hommage que la réflexion de ces paysans, anxieux comme tout le monde l'est en la crise actuelle :

« Si la Reine Marie est à la tête de l'armée, nous sommes tranquilles ! » Ma pensée la voit à cette évocation comme je la vis au 10 mai, fête nationale aux côtés du Roi sur son cheval de bataille courant au-devant de la victoire.

Une autre reine par le cœur, et par le cerveau, est le grand poète roumain : Hélène Vacaresco.

Son patriotisme, son amour pour la France, qu'elle appelle sa seconde patrie, sont à la hauteur de son talent.

Quand de Max vint en Roumanie où il remporta un véritable triomphe avec ses poésie bafouant le kaiser, il souleva l'enthousiasme de l'auditoire en chantant un poème d'Hélène Vacaresco.

Ecrit et dit en roumain, en voici la traduction faite par le poète Enric Algazy.

N'attendez plus !
Le vent souffle dans les Carpathes
Parfumé de printemps.
Même la poussière de ce pays nous crie :
N'attendez plus !

L'impatience,
Rend amers mon pain et mon sel.
Elle est montée dans la tour, elle clame,
Entendez-là ; dans votre sang hurle
L'impatience.

Debout, enfants !
Au-dessus des vallées et des vignes
Rit le ciel roumain ;
Il est beau, je veux l'élargir,
Debout, enfants !

En avant, Roumains !
Aujourd'hui soldats, demain maîtres
D'une autre Roumanie,
Allons, accourez ! Advienne que pourra !
En avant, Roumains !

Mme Thomas Jonesco, belle-sœur du grand patriote Take Jonesco, vient de faire paraître un livre « Un peu de tout », et fait du journalisme, ainsi que plusieurs autres Roumaines de marque.

Dans un pays où il y a de tels cerveaux féminins, il ne faut pas désespérer du succès de notre cause, surtout quand la Roumanie, ayant participé à nos côtés à la lutte mondiale, tiendra la place qu'elle doit occuper en l'Europe affranchie.

JANE NEMO.

La Nouvelle Etoile

La protection des nourrissons s'impose plus impérieusement que jamais. Chaque jour les humains tombent ; sauvons les petits.

En 1870, la mortalité infantile fut effroyable; comment lutter contre le péril ? L'Assistance publique a déployé depuis le début de la guerre une louable activité, mais elle ne saurait suffire à tout. Aidons-la, aidons les organisations qui ajoutent leurs efforts à ceux de l'Etat.

L'une d'elles sollicite le concours de toutes les bonnes volontés féminines; c'est la « Nouvelle Etoile » filiale de la Pouponnière. Formée des anciennes stagiaires de l'Institut de Puériculture de Porchefontaine, elle envoie ses membres actifs dans les crèches pour seconder le personnel, dans les consultations de nourrissons pour aider le médecin, à domicile pour soigner les bébés malades et conseiller les mamans inexpérimentées. Elle distribue des layettes, du lait, des aliments, des médicaments, fonde même crèches et consultations. Toute jeune encore, elle croit avoir fait de bonne besogne depuis le début de la guerre. Mais la tâche est immense.

Pour permettre aux mamans de garder leurs petits, pour diminuer le nombre trop grand des regrettables envois en nourrice, au loin, toutes les femmes doivent unir leurs efforts; il n'en est pas une qui ne puisse nous aider sous l'une des formes suivantes :

1. Souscription à titre de membre adhérente à francs au minimum;
2. Confection de vêtements taillés à l'ouvroir;
3. Vente des timbres de l'œuvre au profit de l'arbre de Noël des enfants réfugiés soignés dans nos services;
4. Apposition d'un tronc;
5. Distribution du programme pour faire connaître l'œuvre;
6. Dons en nature ou en argent.

Adresser la correspondance au Secrétariat, 4, boulev. d'Auteuil, Montmorency (S.-et-O.)

L'activité féminine en Italie

Les femmes italiennes se sont mises dès le mois de mai avec beaucoup d'ardeur à organiser les divers services d'assistance.

Assistance sanitaire. — Nulle part la Croix-Rouge n'est maintenant mieux organisée qu'en Italie. Cela ne devait-il pas être dans le pays où naquit Florence Nightingale, et aussi ce docteur Palasciano qui lutta, quelques années avant la Convention de Genève, pour l'idée d'une société internationale de soins aux blessés?

De plus, les nombreuses catastrophes qui s'abattirent sur ce cher et beau pays, inondations, tremblements de terre, choléra, éruptions de volcans, ont donné aux membres de la Croix-Rouge l'expérience des secours prompts et celle, si nécessaire, de la vision des plus horribles maux.

Rien qu'à Milan on assure qu'il y a 25,000 lits disponibles et le nombre des infirmières volontaires est à peu près égal. Une grande proportion de ces infirmières volontaires se sont engagées à servir même en cas d'épidémies.

Des postes de secours ont été installés dans les gares pour soigner les soldats blessés ou malades au passage des trains. La princesse Sonnino est à la tête de cette œuvre.

Assistance aux familles de mobilisés. — Les dames de cette section visitent les familles qui reçoivent les secours militaires du Gouvernement. Elles s'occupent de trouver du travail aux femmes, d'envoyer les enfants aux asiles, de procurer des médecins, remèdes, etc. Quelquefois elles donnent des secours en argent. Les dames visiteuses, au nombre de 200 à Rome, font environ quinze cents visites par semaine.

Assistance aux enfants. — En Italie, l'initiative privée, et féminine, remédie généreusement à une insuffisante législation de l'obligation scolaire. A Rome, dix asiles ont été fondés dans les quartiers pauvres pour recueillir pendant le jour les enfants des mobilisés. Les uns existaient déjà, d'autres ont été mis à la disposition du Comité Romain d'organisation féminine, par diverses sociétés. A Padoue, quatre de ces asiles diurnes se sont ouverts dès le début de juillet. Ils reçoivent, nourrissent deux repas par jour et instruisent quinze cents enfants de 6 à 12 ans.

Assistance aux mutilés. — Mme Fanzi Ottolenghi avait fondé un refuge pour honorer la mémoire de ses chers morts, à Gorla, près Milan.

Elle le destinait aux ouvriers mutilés ou rendus incapables d'exercer leur métier, par suite d'infirmités ou de maladies, afin de les rééduquer. Maintenant, on a décidé d'accueillir dans ce refuge les mutilés de la guerre, qui ne pourraient pas reprendre leurs occupations premières. On les dirigera vraisemblablement vers l'agriculture. D'autres refuges du même genre doivent se fonder dans plusieurs régions, notamment à Turin et à Rome.

Enfin, comme en France et en Angleterre, les femmes commencent à remplacer les hommes dans beaucoup de métiers. A Rome, la première de ces innovations fut les balayeuses, dont le signe professionnel est un grand chapeau de paille portant les lettres SPQR. Si! Il paraît que les quatre premières initiales sont celle de solennels mots latins « Senatus populus que Romanus », tandis que les deux dernières, plus modestes signifient, en italien comme en Français: « nettoyage urbain ».

A. B.

A propos d'Epingles

Nous avons reçu quelques nouvelles appréciations à propos de l'article paru récemment dans « La Française » sur l'insouciance des femmes envers les accidents que pourraient causer leurs épingles à chapeaux; nous émettions, rappelons-le, l'idée que la Préfecture de police devrait comme sanction de son ordonnance du 8 décembre 1913, faire passer dans les voitures et les stations des quêteurs à qui les porteuses d'épingles non mouchetées, devraient remettre obligatoirement un « don » de 0 fr. 25. Le total serait versé au Secours National.

Voici ce qu'on nous écrit:

« Permettez-moi de vous exprimer tout le plaisir que m'a donné votre article sur les « Epingles ». Il y a des années j'avais formulé une idée en connexion avec la vôtre, et j'espère très vivement que ce projet ne restera pas dans l'ombre!

Jeanne Barrelet.

* * *

Au sujet des « épingles », je suis de l'avis de la première personne qui répond dans votre journal. J'ai, habituée à la discipline et détestant les contraventions, acheté et perdu consciencieusement des bouts ou mouchetons pour épingles, puis j'ai supprimé les épingles et les ai remplacées avec joie par un vulgaire caoutchouc, ou par rien, le chapeau voulant bien tenir tout seul. Mais comme toutes les femmes ne s'y prêtent pas, ne pourriez-vous, au lieu d'organiser un système de policières, réclamant des amendes, imaginer un système de vendeuses qui passant dans les trains obligent les propriétaires de pointes à acheter leur marchandise. N'y aurait-il pas lieu d'inventer aussi des bouts qui tiennent mieux. Il me semble qu'avant de « punir » les coupables on devrait leur faciliter le moyen d'éviter la faute.

M. Berthet.

* * *

Il n'y a pas de petites questions, point de faits insignifiants. Tout se tient, tout se lie et la question des épingles vaut qu'on s'y intéresse. Que le sang coule à flots par ailleurs, nous le déplorons; cela n'est point une raison pour que, amène ou rébarbatif, placide ou inquiet, le visage du voisin pâtisse faute de menues précautions que toute femme de cœur saura prendre.

Cependant que les fabricants sollicités s'ingénient à nous donner l'épingle protège-pointe! N'a-t-on pas déjà l'épinglé double fixant le béret qui, d'ailleurs, comme la toque ou le béguin, se suffit à lui-même, ne saurait-on, en attendant, à la minuscule coiffe ou calotte protégeant, minimisant plutôt, la tige acérée, adjoindre une tige chaînette que l'on coudrait à même le tissu: feutre drap, velours?

Dores et déjà, chacun peut, et utilisant n'importe quoi: très fin ruban ou lacet cordonnet, que sais-je, faire captive l'insatiable toujours prête à se dérober, à fuir dans l'épaisseur des tapis.

N'y a-t-il que cela pour rendre perplexe les femmes de France et faut-il en un cri d'impuissance accepter d'avance l'accident sot, cruel, irrémédiable dont, au gré du hasard et des circonstances, nous pouvons être les déloyales victimes ou dont le poids, s'il arrivait par notre faute, serait lourd à nos consciences?

J. Lefranc.

* * *

Pour mon compte, j'ai adopté le pare-pointes et j'en portais bien avant qu'interviennent les règlements de police le prescrivant et pourtant je ne vis pas dans une ville populeuse où les accidents sont à craindre, mais je trouve la chose commode et pratique en soi. D'abord, le chapeau ainsi fixé tient mieux, cela est incontestable; 2° Une petite boule métallique, un chaton quelconque me paraît *plus joli à voir qu'une* menaçante pointe d'épingle.

« Je n'arrive pas à m'expliquer le préjugé tenace de mes contemporaines contre le pare-pointe. Après les accidents déjà causés, il me semble extraordinaire que l'on résiste encore.

Je trouve risible surtout la raison *d'économie* qu'on invoque! (Si nous ne faisions jamais de plus folles dépenses!... D'ailleurs calculons. Je puis en parler par expérience. J'ai porté continuellement des pare-pointe depuis janvier 1910 où j'ai connu leur existence. Eh bien; en ces cinq années, c'est tout au plus si j'ai perdu une demi douzaine de paires. A part la première qui était à ressort et me coûta 1 fr. 25 (ce système était d'une solidité à toute épreuve mais je n'en ai pas retrouvé, je ne les ai pas *perdus*, mais *oubliés* un jour à l'hôtel dans un départ précipité), les quatre ou cinq autres paires me coûtèrent de 0 fr. 10 à 0 fr. 50, soit une dépense de 2 fr. 50 environ en cinq ans, soit 0 fr. 50 par an. Qui donc ne peut se permettre cela?...

Non seulement j'use du pare-pointe pour moi, mais je « propagande » pour son emploi. Je dois le dire, je trouve souvent des rebelles. Témoin une jeune amie qui voyageait avec nous. Je lui en avais offert une paire; malgré cela, elle s'obstinait à n'en pas porter, mais nous finîmes par la corriger en lui mettant des bouchons de liège au bout de ses épingles dorées (et Dieu sait si elle aime les parures) toutes les fois qu'elle oubliait ses pare-pointes...

A mon avis, on ne saurait invoquer aucune raison valable contre: *Ne portez pas d'épingles, ayez des chapeaux pratiques tenant tout seuls* (ce serait la meilleure solution) ou bien *si vous avez des épingles, résignez-vous aux pare-pointe* vous vous en trouverez bien.

Djénane

LES LIVRES

Le Sens de la Mort, par Paul Bourget.

Le dernier livre de M. Bourget correspond à la gravité de l'heure. L'analyse des sentiments est reléguée au second plan pour faire place à l'étude de problèmes redoutables, des plus angoissants que puisse se poser l'intelligence humaine.

Un rapprochement s'impose avec une œuvre déjà ancienne, ce qui ne veut pas dire oublier *Le Disciple*. Dans les deux cas, l'intrigue romanesque sert à l'illustration d'une doctrine philosophique: dans les deux cas, un maître célèbre, estimé de tous pour sa science et pour la rectitude de sa vie, et profondément imbu d'une croyance matérialiste, se trouve déçu par les événements et obligé de reconnaître son erreur, de s'incliner à la fin de sa carrière devant une vérité qu'il a toujours niée. Dans *Le Disciple*, cette vérité était d'ordre moral, la responsabilité; ici elle est d'ordre métaphysique, il s'agit de l'immortalité.

Dans les deux cas encore, le roman est construit sous la forme d'une relation écrite par l'un des personnages. L'économie secrète psychologique de ce personnage aussi substitue à M. Bourget paraît justifiée. L'un étant un étudiant en philosophie chez qui l'analyse de soi-même se trouvait développée à un degré bide l'autre, un savant, pour qui aussi qu'il le dit, le drame constitue une « observation ».

Comme toujours dans un rapprochement les différences sautent aux yeux en même temps que les similitudes. Peut-être parce que, depuis *Le Disciple*, il s'est beaucoup occupé de théâtre, M. Bourget met aujourd'hui plus d'action, et groupe des scènes caractéristiques. Les personnages représentent bien encore des idées, mais ce sont des idées vivantes. Il éprouve aussi le besoin de dialoguer sa pensée, et il le fait avec une habileté peu commune. La plupart des auteurs, philosophes, romanciers ou dramaturges qui emploient ce procédé s'opposent à eux-mêmes des arguments si faibles qu'ils n'ont vraiment aucune peine à confondre leurs contradicteurs. Au contraire, les raisonnements prêtés au savant Ortegue sont soutenables et demeurent un peu troublants, lors même que semblent tirées les conclusions.

Ce savant, le principal caractère du roman, quelque antipathie que puissent inspirer ses opinions, est extrêmement attachant, vrai, conséquent avec lui-même, on ne peut se défendre pour lui d'une pitié, d'une admiration que l'auteur ne semble pas avoir éprouvées lui-même. C'est là un effet curieux et rare en littérature de paternité sans amour. On ne s'explique pas comment M. Bourget, si soucieux de paraboles, le Dr Marsal, ni surtout son héroïne Mme Ortegue ne ressentent pas plus de tendresse pour cet homme supérieur, terrassé par une maladie atroce et conservant presque jusqu'au bout sa conception élevée du devoir professionnel. Sa conscience, il est vrai, devie, son énergie faiblit par l'effet de la morphine, mais il ne s'est livré au poison que dans le but de cacher sa maladie à sa femme, et surtout de continuer plus longtemps à exercer son art, son art qui consiste à sauver des vies humaines! Et si Mme Ortegue nous apparaît au début aimante et loyale, fidèle à un haut idéal de l'amour, elle nous surprend quand nous la voyons s'éloigner d'un mari qu'elle aimait au point de ne pouvoir sans lui supporter la vie cela jusque au moment où son affection lui serait le plus bienfaisante. La faiblesse dont Ortegue fait preuve en acceptant d'elle la promesse de mourir avec lui ne devrait pas suffire à lui aliéner un cœur qu'il a gagné par toute une vie de courage et de droiture.

Je sais bien qu'il y a Le Gallec. C'est le noble et pieux cousin de Catherine Ortègue [illegible] aureole de la jeunesse, de la bravoure militaire, il évoque pour Catherine des heures d'enfance, il l'aime silencieusement. Ce personnage qui, sous la plume de Marsal, alias M. Bourget, reste un peu aloi, s'il parvient à se faire presque aimer de sa cousine n'exerce pas sur le lecteur (ou même sur la lectrice), une aussi puissante séduction. Nous avons de la peine à lui pardonner... au fait, quoi? peut-être sa perfection?

Ceci, naturellement, s'applique aux caractères et non aux doctrines qu'ils représentent. D'ailleurs la mort d'un Le Gallec acceptée vaillamment comme un sacrifice à la patrie est incontestablement plus belle que celle d'Ortegue, pitoyable défaite d'une volonté humaine devant la douleur physique. Mais cette différence est absolument indépendante de leurs credos! elle est presque indépendante de leurs natures, elle est purement une question de circonstances. Placez Ortegue en pleine possession de ses moyens devant un malade qu'il doit opérer au péril de sa propre vie; tel que nous le connaissons, il n'eût pas hésité en face du devoir; d'autre part, on peut constater souvent en ce moment que des frères comme Le Gallec, de ceux qui portent et à juste titre, la croix des braves, pleurent comme des enfants sous l'empire du chloroforme, d'autres, en proie à un ébranlement nerveux, ont des tentations de suicide; mesurons-nous pour cela leur force morale? Crierons-nous à la faillite de leur croyance telle qu'elle puisse être?

Vainement, on discuterait des conclusions qui sont déduites d'une seule observation, et même si le fait était constant, le Dr Marsal ne peut oublier qu'il ne constituerait pas une preuve de sa théorie. La valeur d'une doctrine n'est pas prouvée par les effets qu'elle produit sur ses adeptes, et Mme Ortegue a raison de dire: « Il ne s'agit pas de savoir si nous sommes malheureux, mais si nous sommes dans le vrai ».

L'observation n'en était pas moins digne d'être consignée, et elle tiendra une place de marque dans l'œuvre déjà si riche d'un maître psychologue.

Alice Berthet.

LIVRES NOUVEAUX

Christianisme et Féminisme ésotérique, par Mme de Beschragow. Prix: 50 cent. Hector et Henri Durville, imprimeurs-éditeurs. Le demander à M. le secrétaire Le Cannet, M. villa Rachel, rue Rachel.

Chronique des œuvres et institutions

ASSOCIATION POLYMATHIQUE

Fondée en 1900 par M. Jean Dupuy ancien ministre

Les Cours d'Hygiène offerts par cette Association d'Enseignement technique se continuent **chaque vendredi de 3 à 4 heures** avec le plus grand succès.

Ils se termineront fin décembre par un examen facultatif dont la réussite conférera **le Diplôme d'Hygiène de l'Association polymathique**

Nous rappelons que c'est à la mairie du IXe, salle des Fêtes, 6, rue Drouot, que sont donnés ces cours gratuits.

INSTITUT NATIONAL DES SERVITEURS DE L'ETAT

Cette œuvre ayant été reconnue d'utilité publique comme « Œuvre générale des orphelinats et maisons de retraite des serviteurs de l'Etat », le Président de la République a reçu le neuf octobre en audience spéciale: le Président, les Administrateurs et membres du Conseil de perfectionnement de l'Institut National, ainsi que les Présidents des Comités maternels.

Cette audience avait été sollicitée en vue de remercier M. Poincaré de la bienveillance empressée avec laquelle il avait adopté l'avis du Conseil d'Etat favorable à la reconnaissance d'utilité publique de cet Institut.

Le Président-Fondateur, M. Duchatel, et M. Wilmoth, un des administrateurs, ont exprimé leur gratitude au chef de l'Etat, qui a répondu par des paroles de sympathie pour cette œuvre, dirigée avec tant de dévouement et appelée à rendre de si grands services, et qui a bien voulu consentir à en accepter le Haut Patronage. (Voir le « Temps » du 16 octobre.

L'Œuvre a transporté le 10 novembre ses bureaux au N° 11 [illegible] à côté du Cercle des Fonctionnaires et du Cautionnement Mutuel.

ECOLE PRATIQUE DE SERVICE SOCIAL
L'Ecole est un Centre de formation au service social

Elle comprend: 1° L'**Enseignement.** — Une série de **Leçons** couvrant l'ensemble du champ social — avant la guerre (et normalement l'enseignement était réparti sur deux années; il sera pendant la guerre, par l'exigence même des temps, ramené à une année — donne une initiation générale aux problèmes du service social. Chaque secteur du champ social fait l'objet d'une leçon: chaque leçon expose d'abord l'état des besoins, ensuite les remèdes ... législation, organisations publiques ou privées. Les leçons sont faites par des hommes auxquels leur science et leur expérience donne la plus grande autorité. Elles ont lieu tous les jeudis au Musée Social, à 5 heures.

Les Leçons sont complétées par des **Visites:** celles-ci ont lieu dans les chantiers du service social les plus intéressants et où se fait déjà la meilleure besogne.

Mais Leçons et Visites restent forcément un moyen d'information trop sommaire encore, insuffisamment précise. Comme complément, seront organisés des **Entretiens**: rencontre des élèves avec des praticiens auxquels on pourra poser des questions, demander des éclaircissements en toute simplicité et très familièrement et qui, eux-mêmes, exposeront tout ce qui peut mettre en bonne voie pour l'action.

2° **La pratique.** — Après l'étude en vue de l'action, l'action même.

Un **Secrétariat d'aide sociale** est organisé comme une section même de l'Ecole. D'une part ce secrétariat reçoit les demandes d'aide sociale venues du dehors: d'autre part il distribue ces demandes aux élèves, avec toutes informations préalables, pour qu'ils se mettent au travail ... étudiant ces cas, les prenant en main pour les « solutionner » pratiquement. Ici encore il trouvera conseils et appui auprès de ceux qui auront donné les leçons ou les entretiens.

Le Secrétariat répondra à toutes les consultations qui seront faites auprès de lui, de vive voix ou par lettre, de Paris ou de province, par toutes les personnes engagées dans une action d'aide sociale et qui manquent d'informations nécessaires.

La Carte d'étudiant donnant droit aux **22 Leçons, aux 12 Visites,** et aux **Entretiens** est délivrée au prix de **20** fr.

S'adresser aux Bureaux de « FOI ET VIE » 48, rue de Lille

Les auditeurs du dehors peuvent se procurer des Cartes d'entrée aux leçons, pour **un** franc par séance.

LES LEÇONS COMMENCERONT LE 2 DECEMBRE à 5 heures
au « Musée Social », 5, rue Las-Cases

La France usine de guerre, par M. André Honnorat, Député.

PROGRAMME DES LEÇONS [1]
1915-1916
Le maintien de la Famille Ouvrière pendant la Guerre

I. **Le Maintien du Revenu familial**
Le maintien du travail ou à défaut du travail les secours pour la population civile.

1. La France usine de guerre, André Honnorat, Député.
2. Travail agricole et retour aux champs, Daniel Zolla, Professeur à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Grignon et à l'Ecole des Sciences politiques.
3. Apprentissage et enseignement technique, A. Keufer, Secrétaire général de la Fédération des Travailleurs du Livre.
4. Organisation du placement et fonds de chômage, Crépaux, du Ministère du Travail.
5. Ouvroirs et Assistance par le travail, Mlle Chapiat.

II. **Le remplacement du Salaire du Mobilisé.**

1. Allocations de l'Etat aux familles des mobilisés, aux familles nombreuses, aux vieillards, Leven, Vice-Président de la Fédération Nationale de la Mutualité.
2. Les Veuves, Lainville, Député.
3. Les Orphelins, Mlle Milliard, Agrégée des Lettres, Directrice de l'« Association des infirmières visiteuses de France ».

4. Les Mutilés, Docteur Borne, Secrétaire général de la Société de Médecine publique.

II. **Le maintien normal de la Dépense familiale**

1. L'Alimentation; Le ravitaillement; Le coût de la vie, Ch. Gide, Professeur à la Faculté de Droit.
2. L'éducation ménagère, Ambroise Benda, Conseiller Municipal.
3. Le loyer populaire, Juillerat, Directeur du Service d'Hygiène à la Ville de Paris, en retraite.
4. La reconstruction des agglomérations détruites, Siegfried, Député.

III. **Le maintien de la Santé physique.**

1. L'hygiène générale; Régions envahies; Epidémies, Docteur Doizy, Député, Président de la Commission d'Hygiène de la Chambre.
2. La lutte contre l'alcoolisme, Docteur Triboulet, Médecin des Hôpitaux de Paris.
3. La lutte contre la tuberculose, Docteur Kuss, Directeur du Sanatorium d'Angicourt.
4. Dispensaires antituberculeux, Georges Risler, Membre du Comité-Directeur du Musée social.

La Protection spéciale de l'Enfance

1. La maternité, Docteur Pinard, de l'Académie de Médecine, Vice-Président de l'« Office central de la Protection Maternelle et Infantile ».
2. La première enfance, Docteur Bonnaire, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine.
3. L'enfance scolaire, Baudrillart, Inspecteur des Ecoles de la Ville de Paris.

IV. **Le maintien de la Santé morale.**

1. Les distractions populaires et l'adolescence oisive, Ch. Gide, Professeur à la Faculté de Droit.
2. Education sociale et action morale; Conclusions, Edouard Fuster, Professeur chargé des cours au Collège de France.

[1] Le but et le Programme des Leçons de 1915-16 ont été exposés, en détail par M. Edouard Fuster, dans un article de « Foi et Vie » et que nous enverrons aux personnes qui en feront la demande.

« L'AIDE MORALE »

« L'Aide Morale » donnera des séances dimanche le 28 novembre, dans la salle des fêtes du Xe et du XVIIIe arrondissement, dans la salle des fêtes de l'Institut des Sourds et Muets, rue Saint-Jacques, pour le Ve et dans la salle des fêtes de la mairie d'Issy-les-Moulineaux.

La part des féministes dans l'Œuvre de Guerre

ACTION PERSONNELLE
DES FEMINISTES MILITANTS

Mme Gabrielle Moysé avec le concours d'une dévouée suissesse a fait « adopter » deux mille prisonniers et cinq cents soldats. Confiante les paquets aux soldats ardennais, du Nord, etc., et les correspondances avec eux. Son poème « aux Fils de France » a donné aux blessés de la Nièvre, de la Bourgogne, etc., des sommes appréciables.

Mme Remember, directrice du Féminisme intégral. — Permanence de direction à l'Ouvroir municipal de Boulogne-sur-Seine; subventions depuis le commencement des hostilités jusqu'à ce jour. Participation à l'Œuvre des prisonniers de guerre. — Membre de la Croix-Rouge (Section de Boulogne). — Présidente de la « Société Nationale du Féminisme Français. »

Mme Salonne-Legac Djénane. Plancet (Côtes-du-Nord), quête d'argent et de linge pour les blessés. Secrétariat et concours actifs, Œuvre de lainage et effets aux soldats, Organisation d'un fourneau économique pour les familles de mobilisés et permanence hebdomadaire. — Organisation de l'hospitalisation des réfugiés belges — Hospitalisation, nourriture et entretien à frais personnels de deux réfugiés pendant cinq mois avant le paiement de l'allocation. Service ménager à l'ambulance locale: balayage, lits, service de table, lavage, nettoyage de blessés.

Nous demandons à nouveau instamment à nos amies de nous envoyer leurs états de services pour cette rubrique documentaire. Elles comprendront qu'il ne nous est pas possible de solliciter leur modestie en leur écrivant à chacune. Et elles répondront à cet appel avec la simplicité dont nous remercions celles qui l'ont déjà fait.

Si, par suite de faux scrupules, cette rubrique demeurait pauvre de renseignements, il en résulterait, ne l'oublions pas, un dommage pour le féminisme.

L'Indépendance de la Femme

PAR

JULES BOIS

(Suite)

Non, le surhomme n'existait pas; il n'existe pas encore; mais il existera plus tard, seulement lorsque la superwoman, lorsque la surfemme sera née, lorsqu'elle aura grandi, lorsqu'elle sera devenue mère; et le surhomme sera son enfant.

Selon mon opinion, appuyée non seulement sur des espérances, mais sur des faits, puisque je crois que la surfemme va se manifester en Amérique, Américaines, le surhomme sera aussi un Américain, puisqu'il sera votre fils, — car il doit être le fils d'une femme libérée et libre, à condition, bien entendu, que cette femme-là aura su orienter sa liberté vers un devoir supérieur; à condition qu'elle associe à sa tâche difficile celui qui n'avait pas voulu d'elle autrefois comme collaboratrice, mais qui lui est tout de même nécessaire comme collaborateur. « Vae Soli! » Malheur à l'homme seul! est-il dit dans l'Ecriture. Permettez-moi d'ajouter « Vae Solae! » Malheur à la femme seule! Le malheur individuel et social est fait toujours de la séparation de l'homme et de la femme: dans l'enfance, dans la jeunesse, dans le labeur, dans la société, dans la Cité, dans le gouvernement de cette Cité. La vraie civilisation durable est celle du couple, celle qui permettra à l'homme et à la femme de se surmonter et de se dépasser. Ce n'est ni la civilisation de la femme, ni la civilisation de l'homme, c'est — disons-le bien haut — la civilisation du couple, c'est-à-dire de l'homme et de la femme unis comme un seul être. Car cette civilisation du Couple c'est aussi et d'abord la civilisation de l'Amour!

Dites-vous bien cela, comprenez bien cela: le but de la vie, ce n'est pas la fortune, ce n'est pas l'argent, ce n'est pas la satisfaction matérielle, ce n'est pas l'ambition, ce ne sont pas les honneurs et ce n'est pas la domination, ce n'est pas même la liberté; toutes ces choses ne sont que des moyens, des moyens pour aller à l'Amour! Oui, ce bien suprême, la liberté ce bien qui prime de beaucoup tous les autres, n'est encore qu'un moyen. La liberté s'arrête à l'amour, ou plutôt elle se transforme en une puissance supérieure et plus complète. « Etant lié, je suis libre » disait l'apôtre Saint Paul mots profonds et véridiques qu'il faut méditer et surtout réaliser. Oui, étant lié, je suis libre. Pourquoi cela? Parce que je suis lié seulement par moi-même, je suis lié par l'amour.

Je vais, Mesdames, entraîné par votre exemple, vous entraîner vous aussi à de plus hautes cimes. Au-delà de l'Amour, qui est la suprême vertu humaine, il y a une vertu surhumaine, qui est la Pitié.

La pitié, ne la perdez jamais, car elle est plus grande encore que l'amour. La pitié, la compassion, elle s'étend sur l'univers entier; son étreinte n'a pas de limite, tandis que, dans d'amour le plus large, quelque chose d'égoïste et de mesuré demeure encore.

Voilà qu'en vous parlant de la Pitié, j'évoque devant mes yeux, devant les vôtres, une de ces images que les chrétiens oublient trop souvent dans l'environnement d'un paganisme reconstitué par une civilisation volontiers corrompue et ivre du spectacle de ses propres plaisirs.

Cette image que je veux rajeunir ici, c'est l'image de l'Homme Divin, courbé sous le poids de sa croix et suivant le chemin qui le conduira au Calvaire; car cet Homme Divin, il est le symbole de l'homme lui-même, qui, toujours, quelle que soit sa situation, quel que soit son orgueil, porte sa croix, surtout s'il est un grand homme, et va, lourd de ce mystérieux fardeau, vers son calvaire, vers sa mort!

Quand je dis l'homme, je ne veux pas oublier la femme; plus que lui encore, elle a porté sa croix à travers les siècles, et aucune des rancœurs du calvaire ne lui a été épargnée. Eh bien, cet Homme Divin, sur ce chemin de la croix, personne n'avait pitié de lui. Personne, pas même, cette Madeleine à l'orgueilleuse et rutilante chevelure. Madeleine adorée des riches, des opulents et des Patriciens de Rome, Madeleine la créature d'amour, qui avait répandu ses parfums sur les pieds du Christ, alors que ces pieds allaient allègrement sur les chemins du triomphe.

A cette heure de solitude et de désespoir, Madeleine n'est pas là; elle est absente la **créature de luxe et d'amour. Mais la pitié** immortelle au cœur de la femme, saura tout à coup apparaître sur la route du Crucifié: une ignorante, une humble, une femme du peuple, qui ne sait pas ce que c'est que ce Dieu qui, si misérable, passe devant elle, le front et les joues toutes tâchées de larmes, de poussière et de sang. Sans doute, elle s'imagine que c'est un criminel ordinaire, qu'il a mérité son supplice, — mais elle constate qu'il souffre; elle comprend qu'il est abandonné de tout et de tous, et, tendre, elle s'approche de lui et, avec un linge grossier, elle essuie sur le visage du Christ la sueur de sang. Alors, d'après la légende, un miracle s'accomplit, un miracle unique. Cette image d'un Dieu que personne n'avait pu recueillir, elle demeure sur le linge de la pauvre femme compatissante. Et seule, Véronique gardera la trace de celui qui est si grand que le Ciel lui-même ne peut le contenir. Ce privilège lui revient à elle seule parce qu'elle a eu pitié et que celle qui a eu pitié est plus grande que celle qui aime. Oui, n'en doutez pas, l'Amour est humain, mais la Pitié est divine.

Rappelez-vous l'exemple de Véronique, Mesdames, et dites-vous que la femme qui sait, que la pense qui pense, la femme qui travaille, la femme supérieure et même la femme qui aime, — n'est que peu de chose à côté de celle qui a eu pitié.

Si j'appelle votre attention sur ce point, Mesdames, c'est que, je le répète, j'ai foi en vous; je crois que vous allez bientôt être responsables des destinées du monde. Alors vous subirez deux tentations, inévitables pour la femme comme pour l'homme, quand ils atteignent les sommets du pouvoir; ces deux tentations sont l'égoïsme et l'orgueil. Alors, quand vous serez tentées par l'égoïsme, rappelez-vous Véronique, et quand vous serez tentées par l'orgueil, rappelez-vous une héroïne de légende qu'un génie théâtral, Wagner, a qui je rends hommage quoiqu'il soit un Allemand, a exaltée dans le rôle le plus beau quoiqu'il semble le plus humble. Rappelez-vous le cri de Kundry dans Parsifal: « Servir! Servir! » La Magicienne, qui asservissait les autres, voulut devenir la servante afin de se surpasser. Servir! Servir! et elle baignait de ses larmes et de l'eau purificatrice les pieds fatigués de Parsifal, ce pèlerin persévérant de l'idéal intangible. De même, Mesdames, nos Françaises d'aujourd'hui et ces Américaines qui sont allées les aider, plus grandes que Kundry dans leur dévouement, se sont penchées vers les corps des blessés, vers les âmes des agonisants. Elles les lavent et elles les consolent... Devant ce spectacle, Mesdames, il n'y a plus, il n'y a plus de féminisme, il n'y a plus de luttes de sexes, il n'y a plus d'hommistes, — il n'y a l'homme et la femme unis par la douleur sacrée.

Si vous ne perdez pas de vue l'exemple de Véronique, l'exemple de Kundry, le monde est sauvé; vous ne serez pas seulement les mères du surhomme, les mères des surhommes, vous serez les Messies de l'Humanité; vous serez les mères parfaites de l'avenir, tout l'Avenir sera votre Enfant!

Jules Bois

ON NOUS ECRIT

EN QUETE D'UN GITE

Malgré la consigne de silence, on parle encore dans les tramways... Voici ce que j'entendis: il y a quelques jours, dans un tramway de banlieue.

Deux ouvrières placées en face de moi causaient. L'une en deuil, racontait à l'autre combien la vie était difficile. « Mon mari, tué dès le début de la guerre, je reste seule avec quatre enfants. Tout de suite, j'ai l'allocation. Je vis en travaillant dur... mais je vis! Après? J'ai bien pensé à loger près de mon travail; j'aurais gagné mes 6 fr. 10 de tramways... J'ai cherché un logement dans Paris, mais... j'ai quatre enfants! Les propriétaires ne veulent pas de moi!... »

Est-il possible qu'il y ait aujourd'hui des Français qui refusent de louer un logement à la veuve et aux quatre enfants d'un soldat tué à l'ennemi?

Pauline Reboux

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR REGIME DIETETIQUE

FARINEUX MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison **Bignon-Pariani**. — Fondée en 1880
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph.: 303.04

Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas etc.
Comestibles étrangers

Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue **sur demande.**

BIERES

BIERES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour Nourrices
Bière de Table
Bière Fine pour Soirées
6, rue Guyot (Paris). — Téléph.: 543-82

HORS-D'ŒUVRE

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph.: Central 47-50.
Cafés — Thés — Maté.
Variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — **Expéditions en Province**

La gérante : JANE MISME

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Mélingue